

Une posture d'accompagnement spécifique, au service de l'intérêt général

Une approche DD globale et opérationnelle

Les CPIE accompagnent les projets de développement durable sur les territoires : ils apportent un **appui concret** à ceux qui veulent faire évoluer leur structure, leurs actions ou leurs projets vers un mieux à la fois social, économique et environnemental.

Pour eux, il s'agit bien de « **faire avec** » ou de « **faire ensemble** », et non pas de « faire à la place de », afin que chacun se sente responsabilisé et valorisé dans ses choix et dans ses engagements. Cela implique d'être à l'écoute des attentes, mais aussi de permettre l'expression de la pluralité des points de vue. Les CPIE revendiquent ce **rôle d'accompagnateurs, de facilitateurs**.

Portés par l'engagement de leurs bénévoles et salariés, leur objectif est de faire aboutir les envies des acteurs et des porteurs de projets qu'ils accompagnent, au bénéfice d'un développement local durable dont ils sont eux-mêmes des contributeurs : **leur action se situe résolument dans l'intérêt général**. Ils interviennent soit comme initiateurs d'actions, soit en mettant en oeuvre des actions innovantes pour accompagner les dispositifs publics.

Les CPIE sont des **centres de ressources locaux sur le développement durable** : par leur présence permanente sur le territoire, ils en possèdent une connaissance précise qui facilite le dialogue. Ils sont accessibles aux porteurs de projets et disponibles pour intervenir, en tant que de besoins, aux différents moments de l'action.

Le CPIE Seignanx et Adour a accompagné la communauté de communes du Seignanx (40) dans l'élaboration des Plans Locaux d'urbanismes de ses 8 communes

Le CPIE du pays d'Aix (13) porte une mission de conseil en énergie partagé auprès des communes de son territoire

Des communes de l'Hérault font appel au CPIE Bassin de Thau (34) pour une élaboration participative de leur A21 et son évaluation régulière

Des modes d'intervention personnalisés et adaptés

Depuis 20 ans, le CPIE Loire Anjou (49) accompagne des exploitants de carrières dans la prise en compte de la biodiversité sur les sites d'extraction de matériaux

A Caen, le CPIE Vallée de l'Orne (14) a aménagé l'Ecoappart, appartement témoin pour sensibiliser les habitants du quartier aux enjeux et aux pratiques du DD

Le CPIE Savoie (73) accompagne et outille les acteurs socioprofessionnels sur la pratique du dialogue territorial au service du développement durable

La grande expérience acquise par les CPIE dans l'accompagnement de projets de préservation de l'environnement est mise au service des projets de développement durable. **Associant aux bénévoles associatifs des solides compétences salariées**, ils disposent de ressources, de méthodes et d'outils nécessaires à la mise en oeuvre de ces démarches. Ils savent **mobiliser d'autres structures et personnes ressources** sur le développement durable, disposant de savoir-faire utiles et complémentaires, pour rendre l'expertise pertinente et adaptée.

Ils peuvent intervenir à toutes les étapes d'une démarche de développement durable : à l'élaboration du projet, dans sa mise en oeuvre, pendant son suivi, lors de son évaluation. **Ils n'appliquent pas de méthode toute faite**. Ils mettent leur connaissance du territoire et des enjeux au service de la construction du projet : animation et conduite de projet multi-acteurs, concertation territoriale, sensibilisation et pédagogie, expertise méthodologique..., en s'adaptant aux besoins et aux attentes de ses porteurs.

L'**animation territoriale**, qui facilite le dialogue entre les acteurs et favorise leur engagement, est au coeur de leur action.

Parce qu'ils considèrent que les réponses ne peuvent être uniques et stéréotypées, **les CPIE donnent une place importante à l'initiative, à l'imagination et à l'expérimentation** dans leurs accompagnements.

Des compétences et des ressources expertes et citoyennes

Une démarche partenariale pour des des réponses « sur mesure »

Un savoir-faire reconnu en animation

Le « I » de CPIE !



Un enrichissement permanent au sein du réseau national

La force du réseau national

Un bénéfice direct et concret pour les acteurs territoriaux

Les initiatives réussies de développement durable méritent d'être partagées, afin de devenir des sources d'inspiration pour d'autres territoires. Parce qu'ils sont rassemblés en un **réseau national, structuré autour d'un label** et animé par une Union nationale, les 80 CPIE partagent leurs expériences (plateforme web de ressources...), confrontent leurs modes d'agir (rendez-vous d'échange de pratiques, forum d'expériences...) et expérimentent de nouvelles méthodes (démarche de progrès interne DD pour les CPIE, DDmarche pour les intercommunalités...).

C'est toute **la plus-value de cette mutualisation que les CPIE mettent à disposition des acteurs de leur territoire**, au travers des accompagnements qu'ils proposent.

Le CPIE de Meuse (55) réalise son Agenda 21 associatif en s'appuyant sur la démarche élaborée par l'Union nationale avec son réseau

L'Union nationale des CPIE anime la **commission Développement durable des territoires**, instance d'orientation des actions d'accompagnement et d'appui aux réseaux des CPIE. Elle organise depuis 2009 les **Rendez-vous téléphoniques d'échange de pratiques**, temps privilégiés d'échange d'expériences à destination du réseau des CPIE.

L'Union nationale des CPIE, en partenariat avec Mairie-conseils Caisse des Dépôts, pilote et anime le dispositif national **DDmarche**. C'est une démarche d'amélioration continue vers le développement durable adaptée aux communautés de communes.

DDmarche



35 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES DÉJÀ ENGAGÉES DANS LA DDMARCHE

